

Groupe de liaison Cols bleus

Compte-rendu

Rencontre tenue mercredi 13 mai 2015 de 8 h 30 à 12 h 15

Montréal

Nom	Organisation	Présent	Absent	Nom	Organisation	Présent	Absent
Michel P. Bilodeau	SCFP 2729 – Sherbrooke		X	Francis Desjardins	SCFP 4545 - Laval		X
Jessy Scrorati	Sherbrooke		X				
Luc Chartrand	Gatineau	X		Claude Vaudreuil	SCFP 307 - Longueuil	X	
				Patrick Larochelle	Montréal	X	
Paul Imbeault	Longueuil	X		Nicolas Beaulieu	Blainville		X
Louis Plamondon	Laval		X	Serge Bourgon	SCFP 301 - Montréal	X	
Claude Lacoursière	FISA – Trois-Rivières	X		Frédéric Morin	SCFP 301 - Montréal	X	
				Diane Côté	APSAM	X	
				Serge Toutant	APSAM		X
Invité :							
Élaine Guénette	APSAM	X					
Benjamin Reid-Soucy	APSAM	X					

1. Accueil

Mot de bienvenu à tous les participants. La lecture de l'ordre du jour est faite.

Trois points sont ajoutés à la section Informations diverses de la rencontre :

- Nouveau règlement sur le cadénassage. Il est entendu qu'Élaine Guénette résumera les principales nouveautés lors de sa présentation. – Claude Vaudreuil
- Démarrage du comité ad hoc Creusements, tranchées et excavations. - Luc Chartrand.
- Demande de démarrage d'un comité ad hoc pour l'aide à l'élaboration d'une procédure de travail sécuritaire pour le dégel des conduites à l'eau chaude. – Paul Imbeault

Le groupe accueille deux nouveaux membres remplaçants. Un tour de table est fait pour présenter messieurs Frédéric Morin – SFCP 301 Montréal – qui remplacera Gary Burns et Patrick Larochelle – Montréal – qui remplacera Geneviève Bernier. Une copie du Cadre de référence – Groupe de liaison APSAM sera transmise à ces nouveaux membres.

Les participants font remarquer que plusieurs membres du groupe sont absents dont certains pourraient ne plus respecter les conditions énoncées dans le « Cadre de référence » – Groupe de liaison de L'APSAM. **Une vérification des présences sera faite d'ici la prochaine rencontre et les membres concernés seront avisés de la situation.**

2. Bilan APSAM janvier à mai 2015 – Activités et réalisations cols bleus

Un résumé des activités et réalisations (formations, évènements, nouvelles demandes de projets) en lien avec les cols bleus est présenté.

Concernant la Tournée de la Mutuelle de l'UMQ à laquelle l'APSAM participe depuis quelques années, les représentants des travailleurs mentionnent que très peu de leurs collègues participent à cet évènement et rappellent que l'APSAM doit respecter sa première valeur, soit le paritarisme. **Ces commentaires seront transmis à qui de droit. Un retour sera fait auprès du groupe sur la réaction de l'APSAM concernant ces remarques.**

3. Comités ad hoc

- **Déneigement** – La lecture du document synthèse des travaux du comité ad hoc Déneigement préparé par Serge Toutant est faite (document joint à l'envoi du compte-rendu). Le document publicitaire pour la formation déneigement préparé par l'APSAM est remis aux participants.

Commentaires des membres :

- Les membres du comité ad hoc présents, Paul Imbeault et Serge Bourgon, désirent avoir un suivi sur l'exercice qu'ils ont proposé de retirer dans la formation de 7 heures.
- Ils désirent également consulter le questionnaire qui devait être préparé dans le but de permettre l'ajustement de la formation à la réalité de l'organisation qui demande d'être formée (voir le point 3. Comités ad hoc du compte-rendu de la rencontre du 11 décembre 2014 - Déneigement l'ajustement de la formation à la réalité de l'organisation).

Serge Toutant fera le suivi concernant ces demandes.

- Le groupe mentionne qu'il est très important que la formation de rappel (entre 2 et 3 heures maximum) soit disponible pour l'automne 2015 puisque plusieurs municipalités veulent cette formation pour les personnes ressources et non la formation complète. Cette formation de rappel devait être présentée et validée lors de la dernière rencontre du comité ad hoc en février dernier (voir compte-rendu de la rencontre du 11 décembre 2014).

L'APSAM précisera son plan de match à ce sujet sous peu.

- En ce qui concerne la formation personnes-ressources, les membres proposent que cette formation soit offerte en septembre ou début octobre, plutôt qu'en août, puisque des vacances sont toujours en cours à cette période de l'année.
- Les membres du comité ad hoc tiennent à remercier Serge Toutant pour sa grande patience et sa diplomatie lors des séances du comité ad hoc déneigement. De plus, les membres sont très heureux de son initiative pour la présentation du projet au *Gala des grands prix d'excellence en transport de l'AQTr*.
- **Manœuvres de recul et visibilité autour des véhicules** - Une première rencontre du comité ad hoc a eu lieu le 13 janvier 2015 sous la responsabilité de Diane Côté, conseillère.

Les membres du comité ad hoc:

Marcel Bédard – SEMVQ local 1638 Ville de Québec
 Alain Desrosiers – Section locale 301 Ville de Montréal
 Sylvain Gendron – Gestionnaire municipalité de Beauharnois
 Paul Imbault – coordonnateur SST Ville de Longueuil
 Claude Lacoursière – SEMTR Ville de Trois-Rivières
 Paul-Alphé Martin – Coordonneur sst Ville de Boucherville
 Claude Vaudreuil – Représentant prévention Ville de Longueuil

Le mandat du comité :

Fournir l'expérience et l'expertise sur les manœuvres de recul et la visibilité autour des véhicules dans le but de produire un document d'aide à la clientèle et de participer à la validation de l'outil d'aide à la clientèle.

Les objectifs à atteindre :

- Identifier les situations et tâches concernées
- Faire connaître la réglementation en vigueur
- Proposer une méthode sécuritaire pour travailler à proximité des véhicules

- Systématiser le recours à l'assistance dans les manœuvres (signaleur)

Lors de cette rencontre, les membres du comité ad hoc ont rapporté leurs expériences quant aux tâches et lieux où sont effectués des manœuvres de recul, la formation du personnel sur la tâche de signaleur, les procédures en place, les alarmes de recul, les angles morts.

Les membres s'entendent sur les besoins du milieu, soit un document sous forme de guide qui regrouperait les principaux éléments d'aide à la mise en place de procédures et méthode de travail sécuritaire ainsi qu'une boîte à outils qui pourrait être utilisée par le gestionnaire lors de pause SST.

Lorsque l'élaboration de ces outils sera suffisamment avancée, une seconde rencontre sera proposée au comité afin de présenter ces outils et de recueillir les commentaires du groupe.

Un suivi sera fait pour chacun des comités ad hoc lors de la prochaine rencontre du groupe.

4. Comité – Dégel des conduites (Élaine Guénette)

Élaine Guénette informe les membres de la tenue d'un comité spécial sur le dégel des tuyaux à l'électricité qui aura lieu le 26 mai prochain. Une copie de l'ordre du jour de cette rencontre est remise aux participants (voir en annexe). Monsieur Patrick Larochelle – Ville de Montréal et Yves Brisebois – section locale 301 Montréal seront membres de ce comité, ainsi que 14 autres intervenants de différents milieux.

Cette initiative fait suite à des demandes d'information-conseils que l'APSAM a reçues de certaines municipalités pendant l'hiver 2014-2015 et particulièrement de la Ville de Montréal, tel que mentionné par Monsieur Patrick Larochelle, membre du groupe. Suite à la lecture et l'explication de l'ordre du jour par Élaine Guénette, les commentaires suivants ont été formulés :

- Paul Imbeault fait une demande pour la mise en place d'un comité pour l'aide à l'élaboration de procédure de travail sécuritaire sur le dégel des conduites avec l'eau chaude, laquelle méthode est utilisée notamment à la Ville de Longueuil et dans plusieurs municipalités du Québec.
- Luc Chartrand représentant des employeurs demande que ses propos soient notés au compte-rendu de la réunion.

Luc ne comprend pas pourquoi l'APSAM est impliquée dans ce dossier. Il n'est pas d'accord à ce que l'APSAM s'investisse dans des dossiers qui, selon lui, ne sont pas de son ressort, mais plutôt un dossier opérationnel. Il précise que l'APSAM a pour mission de faciliter la prise en charge de la prévention par le milieu, voire d'aider à la rédaction de procédure de travail sécuritaire et non d'initier de tel comité. De plus, il mentionne que la ville de Gatineau a fait le choix d'éliminer le dégel des conduites à l'électricité depuis déjà 15 ans en raison des risques trop élevés pour la sécurité des travailleurs et les risques d'incendie. Plusieurs améliorations ont été faites au cours des années à l'interne pour permettre le dégel des conduites avec l'eau chaude de façon efficace et sécuritaire. Il entend réagir advenant que l'APSAM cautionne le dégel des conduites à l'électricité.

Le membre patronal mentionne également que l'APSAM devrait s'assurer de terminer les dossiers promis depuis un certain temps avant de mettre ses ressources dans de nouveaux dossiers. Il fait notamment référence à la révision de la formation *Creusement, tranchée excavation* et au comité ad hoc qui doit être formé pour le même sujet.

Il est entendu qu'un compte-rendu de la rencontre du comité spécial sera transmis aux membres du groupe de liaison – bleus et que suite à cette rencontre, une décision sera prise quant à la poursuite de l'implication de l'APSAM dans le comité spécial sur le dégel des conduites à l'électricité, et en ce qui concerne la demande de création d'un comité ad hoc pour l'aide à l'élaboration d'une procédure de travail sécuritaire pour le dégel avec l'eau chaude.

Élaine Guénette procède à un partage d'expertise sur des dispositifs et équipements développés pour des municipalités (voir diapos jointes à l'envoi du compte-rendu) :

- Outil pour dépressuriser un boyau hydraulique avec attache rapide
 - Supports pour sécuriser les bennes de camion
 - Accessoire de cadénassage pour les boîtes de vanne
- Élaine donne un aperçu des changements au RSST concernant le cadénassage (une copie des modifications est jointe à l'envoi du compte-rendu).

5. Formation APSAM

- Moyen de diffusion – exploration
 - Le travail à ce sujet débutera dans la seconde moitié de l'année 2015.

- Modules TPC – suivi
 - Module 8 – manutention mécanique des charges
 - Serge Toutant a présenté la formation en abrégé lors d'un regroupement régional. La réponse fut très positive de la part des participants. **L'offre de diffusion de la formation auprès de notre clientèle sera mise en place dans la seconde moitié de l'année 2015.**
 - Module 12 – Manutention manuelle
 - Benjamin Reid-Soucy, ergonomiste et nouveau conseiller à l'APSAM, présente l'offre de service de l'APSAM en ergonomie. Il informe les participants que le module 12 – Manutention manuelle - du cours TPC ne sera pas repris de façon individuelle, mais que plutôt une formation complète sur la manutention manuelle sera développée et possiblement offerte à partir de juin 2016. Il consulte les membres sur le format que devrait prendre une telle formation. Voici les commentaires des participants :
 - ✓ La formation devrait s'adresser aux travailleurs et aux gestionnaires.
 - ✓ On devrait mettre l'accent sur une formation mixte – théorie et pratique en alternance.
 - ✓ Y inclure dans le volet blessure des éléments pour la sensibilisation des participants.
 - ✓ La durée de la formation : peut s'étendre sur 1 ou 2 jours et potentiellement en 2 temps pour un retour possible sur les difficultés réelles – terrain.

6. Informations diverses

- Projet de recherche asphalte tiède

Claude Vaudreuil mentionne qu'une demande doit être présentée à l'IRSST. Une rencontre est prévue le 21 mai pour la préparation de cette demande.

- Suivi – projets de recherche IRSST (Alarme de recul, cadénassage véhicules)
 - Ce point n'a pas été traité faute de temps.
- Suivi – Signaleur routier (formation – vêtement)

Aucune dérogation ou modification à l'application de l'article 4.34.1 du Tome V qui concerne le nouveau vêtement du signaleur ne sera acceptée par le MTQ.

L'article 4.34.1 s'applique pour tout signaleur routier **incluant les signaleurs dans les municipalités**. Cet article précise donc que :

« Durant les travaux, lorsque le contrôle de la circulation doit être assuré par un signaleur, ce dernier doit :

- porter un vêtement de couleur jaune-vert fluorescent confectionné avec un tissu opaque et muni de bandes rétro réfléchissantes à l'avant, à l'arrière et sur les côtés du vêtement, conformément à la norme CSA Z96 « Vêtements de sécurité à haute visibilité » et aux figures 4.34-1a et 4.34-1b. Cette couleur est réservée aux vêtements du signaleur. **Il s'agit du vêtement avec manches longues et le pantalon classe 3 de la norme CSA Z96.**
- porter un **casque de sécurité de couleur jaune-vert fluorescent.** »

- L'APSAM a convenu une entente avec l'AQTr (Association québécoise du transport). La formation signaleur routier, offerte en ligne par l'AQTr, sera rendue accessible sous peu à un moindre coût aux clients de l'APSAM.
- Sensibilisation des élus

Les membres sont informés que suite à des rencontres et formations offertes à des gestionnaires des TP, des lettres de sensibilisation à la SST ont été transmises aux élus de quelques municipalités à la demande de certains gestionnaires. Cette démarche s'appuie sur l'objectif de l'APSAM de mieux sensibiliser les élus municipaux.

7. Fin et prochaine rencontre

Prochaine rencontre 17 septembre 2015 13 h – au Centre St-Pierre.

La rencontre sera suivie de la fête du 30^e anniversaire de l'APSAM.

Diane Côté, ing., conseillère en prévention ASPAM
Responsable du groupe de liaison cols bleus